

# Règlement intérieur

-L'assiduité et l'exactitude sont les conditions essentielles d'un travail efficace. Les parents doivent s'assurer de la présence de leurs enfants dans les locaux du centre à l'heure des cours. En dehors des heures des cours le centre se dégage de toute responsabilité en ce qui concerne la surveillance des élèves mineurs. Les élèves doivent attendre leurs parents à l'intérieur du centre..

-La direction décline toute responsabilité concernant les vols.

-Il est interdit d'entrer dans la salle avec des chaussures venant de l'extérieur. Une paire de chaussures exclusivement réservée pour la salle est nécessaire.

-Un certificat médical est demandé lors de l'inscription attestant d'aucune contre-indication à la pratique d'une activité enseignée au centre de danse.

**Ce certificat est à remettre impérativement avant le Premier Novembre sous peine d'exclusion des cours.**

-L'adhésion aux tarifs annuel vous permet de bénéficier de prix avantageux et de facilité de paiement. **De ce fait aucun remboursement ne pourra être effectué pour abandon en cours d'année : Une solution de remplacement vous sera proposée.**

[Www.dansefitness-artetforme.fr](http://www.dansefitness-artetforme.fr)

 centre de danse et fitness art'&forme Queven  
Tel: 06-13-31-09-94

**Tous les chèques seront remis lors de l'inscription.** Ils seront prélevés le 10 du mois de votre choix (en une, trois ou dix fois).

**-Si le nombre d'élèves par cours est inférieur à 8 le cours est susceptible d'être annulé .**

-Le planning pourra être modifié en fonction du nombre d'élèves.

-Durant les jours fériés les cours ne sont pas assurés. Pendant les vacances scolaires des cours de fitness vous seront proposés. Ces cours ne font pas partie du forfait annuel (cf tarifs).

Signature de la direction :

Signature de l'élève :

J'accepte la diffusion de mes photos et vidéos sur le site et la page face book  
du centre de danse et fitness art'&forme  oui  non

« Bonne saison dans notre centre »